

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informatique et archivage : ombres et lumières

Par Jean-Pierre Weibel,
rééditeur en chef

221

L'arrivée sur le marché d'équipements informatiques de plus en plus performants et moins coûteux a suscité deux phénomènes dont la portée reste largement sous-estimée.

La facilité de création de documents – textes et images – a conduit à une explosion de papier dont les retombées encombrent nos boîtes aux lettres et nos bureaux.

Le développement vertigineux des moyens de stockage des données a pour sa part engendré une inflation de banques de données et d'archives informatisées, dont le volume est souvent plus impressionnant que la valeur documentaire.

L'an dernier, Pierre Frey, conservateur des Archives de la construction moderne, à Lausanne, jetait un regard critique sur les méthodes d'archivage des documents de travail dans le domaine de la construction¹. Cette contribution fournissait un guide quant aux critères de sélection de ce qui devait être conservé et concluait sur le constat de l'inadéquation totale des supports informatiques aux fins d'archivage, le papier et surtout le microfilm restant les seuls garants d'archives durables.

La bousculade d'information, conjuguée aux progrès techniques, s'est exercée avidement sur l'enregistrement optique des données: pensez, un simple CD enregistrable sur un PC – une ou plusieurs fois (CD-R ou CR-RW) – ne coûte presque rien et emmagasine de l'ordre de grandeur d'un MB ! On en use et en abuse².

La lenteur des transmissions par modem a facilité le développement des lecteurs utilisant des supports magnéto-optiques réenregistrables pour le transfert de documents graphiques, par exemple entre notre atelier de traitement des illustrations et notre imprimerie.

Toutefois, ces techniques ne se prêtent qu'à des enregistrements de durée limitée. Une récente étude du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux nous le confirme³. Relevant que les supports optiques ne sont en eux-mêmes guère idoines pour l'archivage durable, bien que leur durabilité soit la meilleure de tous les supports numériques (au moins jusqu'à 30 ans), l'auteur attire l'attention sur la durée de vie technique des équipements, soit actuellement moins de 5 ans ! Cela implique de recopier les documents au même rythme...

On le voit, il n'est pas inutile d'orienter nos réflexions sur trois voies.

- Quels documents méritent-ils de dépasser un enregistrement éphémère ?
 - Quelle est la durée de vie intrinsèquement utile de ceux qui franchissent ce premier crible ?
 - Quelle est pour chacun d'eux la technique d'archivage adéquate ?
- La réponse honnête à la première question permettra à la fois d'éviter l'encombrement des mémoires et d'en conserver une bonne vue d'ensemble.

Pour les deux autres points, les réponses sont à chercher dans les contributions citées en note.

«Qu'y a-t-il de commun entre l'orchestre Hallé, un quotidien romand et IAS?» – telle était la question posée par notre éditorial du N° 7 du 18 mars 1998. Notre revue partage avec l'orchestre Hallé le privilège d'échapper au naufrage. Celui qui nous menaçait était certes relatif, puisque seules les modalités de parution étaient en cause: elles restent essentiellement inchangées. Quant à l'orchestre dirigé par Kent Nagano, il ne disparaîtra pas, mais est contraint à une réduction de ses effectifs. Dans ces deux cas, c'est l'appui des milieux attachés à la pérennité de missions culturelles qui a conduit à d'heureuses décisions. Merci !

¹PIERRE FREY: «Archives des bureaux d'étude et des entreprises de la construction», IAS N° 7 du 19 mars 1997, pp. 106-111

²Ce qui conduit au grotesque: notre rédaction a déjà reçu ce qui devait être un petit communiqué de presse sur un CD – du reste illisible sur nos ordinateurs...

³MARKUS DATWYLER: «Optische Speichermedien und Datenarchivierung», brochure A4, 42 p. avec 28 illustrations, EMPA, 1998, disponible à l'EMPA Dübendorf, bibliothèque, Überlandstrasse 129, 8600 Dübendorf